

« J'ai le regret de vous informer que le soutien à des manifestations musicales n'est plus une priorité de ma direction, qui, en application des orientations déterminées par le Ministère de la Culture et de la Communication, concentre son intervention en faveur des réseaux nationaux, constitués des scènes nationales et conventionnées. » Cette lettre type adressée par les DRAC à de nombreuses associations dans toute la France sonne le glas du soutien –souvent symbolique- de l'Etat aux initiatives des citoyens pour promouvoir la culture de proximité. Après un moment de surprise et parfois d'abattement, les associations culturelles soutenues par les fédérations n'ont pas tardé à réagir, en témoignent de nombreuses manifestations devant les DRAC, les préfectures ou encore Place du Palais Royal à Paris le 29 février.

L'attachement des acteurs associatifs à l'Etat peut paraître paradoxal quand on sait qu'ils sont déjà les oubliés de la politique culturelle d'Etat et que 60% de leurs ressources sont privées (ressources propres et cotisations) et 27% d'origine communale.

C'est que l'attente n'est pas seulement budgétaire. Les citoyens et les associations attendent de l'Etat, qu'il assume des responsabilités particulières, qui ne peuvent être relayées par les collectivités territoriales : péréquation nationale, rééquilibrage, protection, impulsion... Ou encore, le respect de ses engagements internationaux comme la Charte sur la Diversité Culturelle votée en 2001 à l'unanimité des parlementaires qui prévoit que « toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles ».

Considérer le tissu associatif comme une variable d'ajustement et comme la première victime des arbitrages budgétaires, c'est nier la réalité de la vie culturelle en France qui repose au moins autant sur les grandes institutions (certes nécessaires), que sur un tissu qui s'étend sur l'ensemble du territoire, et que composent associations de bénévoles, professionnels, petites et moyennes structures. C'est nier également le poids considérable des associations dans la culture vivante du pays, dans l'éducation, l'emploi et le rayonnement sur la vie sociale et économique des territoires.

Face au désengagement de l'Etat, la société civile se réveille. Dépassant les corporatismes, coordinations et fédérations associatives ont pris l'initiative de la mobilisation affinant arguments et contre-propositions. La Cofac, par exemple, s'apprête à rassembler ses troupes autour d'un argumentaire à vocation de riposte, lequel appelle à la co-construction des politiques culturelles associant l'ensemble des acteurs de la culture. Elle préfère la RG3P (Révision Générale des Politiques Publiques avec les Partenaires) à la RGPP actuellement menée sans aucune concertation. L'Ufisc et les fédérations d'éducation populaire sont également mobilisées. L'ensemble des acteurs ont décidé de travailler à une mobilisation convergente, argumentée, coordonnée et complémentaire.

L'intérêt général semble de plus en plus reposer sur les associations, capables de s'organiser et de proposer un paysage nouveau. Qui a parlé d'échec de la démocratisation ?

François Moreaux

Pour en savoir plus :

COFAC, Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication

[www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)

UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

<http://www.ufisc.org/>

Appel des fédérations d'éducation populaire pour les arts et la culture au quotidien

<http://educpop-culture.info>